

Procès-verbal
Séance du Conseil
Municipal
Du 19 mai 2017

Présents : Messieurs DUCLOS Emmanuel, DUVAL Marie-Joseph, EQUEY José, HENIN Laurent HENIN Olivier, MALLARD Jacques et MOINET Laurent

Madame PETIT Sophie,

Absents excusés : Madame HAYE Laëtitia, Madame DEGUINE Sandrine pouvoir à Monsieur HENIN Olivier et Madame LAMER Josette pouvoir à Monsieur EQUEY José,

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf mai à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dampierre en Bray, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121 - 11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Emmanuel DUCLOS, Maire.

Monsieur HENIN Laurent est élu secrétaire de séance.

Adoption du procès verbal du 07/04/17

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

Avenants au marché de travaux

Monsieur Le Maire présente 5 propositions d'avenant concernant les travaux de la salle des fêtes. Ils concernent les travaux suivant :

**Délibération
n° 2017-09**

- Lot 3 Charpente bois : + 7 920,00 € solivage complémentaire
- Lot 1 Gros œuvre : + 17 364,06 € reprise de la façade principale
- Lot 7 Electricité : + 1 668,000 € ancienne cuisine
- Lot 5 Menuiserie extérieure : - 5 855,66 € Modification façade
- Lot 5 Menuiserie extérieure : + 9 165,97 € Façade vitrée

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les projets d'avenant et autorise Le Maire à les signer ainsi que toutes pièces s'y rapportant

Retrait définitif du SDE76 des 41 communes de la Métropole Rouen Normandie

Suite au retrait de la Métropole, les quarante-et-une communes adhèrent désormais uniquement au SDE76 pour les compétences annexes relatives à l'éclairage public non lié à la voirie métropolitaine. Compte tenu du caractère accessoire de cette compétence et pour simplifier la gestion respective des collectivités concernées, les 41 communes ont délibéré pour demander leur retrait définitif.

**Délibération
n° 2017.010**

Ces demandes de retrait sont soumises à l'accord des communes membres du SDE76. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal a l'unanimité accepte le retrait définitif des 41 communes de la Métropole Rouen Normandie.

Convention avec le CAUE

**Délibération
n° 2017.011**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'être accompagné pour le projet d'aménagement de la Place du village et de ses abords. Il précise que le CAUE propose la signature d'une convention ayant pour mission d'intérêt général d'accompagnement de la commune dans la définition de ses actions d'amélioration du cadre de vie. La démarche proposée par le CAUE implique un éclairage technique à dimension culturelle et pédagogique, une neutralité d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée.

Une contribution financière volontaire et forfaitaire de 800 € sera versée au CAUE de la Seine-Maritime sur appel de fonds du CAUE établi en fin de mission. Après lecture du projet de convention et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec le CAUE de la Seine-Maritime.

Le Conseil Municipal demande qu'un calendrier soit établi par le CAUE afin de définir le plan de phasage. Il émet également le souhait que les différents scénarii soient accompagnés d'un plan d'aménagement et d'un estimatif des travaux.

Tracteur Communal

Monsieur Le Maire expose que le projet d'achat d'un tracteur pour l'entretien de la commune et dont le coût prévisionnel s'élève à 27 500 € HT soit 33 000 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Général et d'une réserve parlementaire

Le plan de financement serait le suivant :

Coût total HT : 27 500 € HT soit 33 000 € TTC

- Subvention du Conseil Général 25 % :	6 875 €
- Réserve parlementaire :	5 500 €
- Reprise ancien matériel :	2 500 €
- Autofinancement :	12 625 €

**Délibération
n° 2017.012**

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet concernant l'achat d'un tracteur
- adopter le plan de financement exposé ci-dessus,
- de charger le Maire pour solliciter les subventions susceptibles d'être allouées,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2017,

Recensement

**Délibération
n° 2017.013**

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui peut être soit un élu local (maire, adjoint au maire ou conseiller municipal) soit un agent de la commune.

Ouverture et fermeture de poste

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que 2 agents sont susceptibles de bénéficier d'un avancement de grade pour l'année 2017.

**Délibération
n° 2017.014**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de modifier le tableau des effectifs ainsi :

- Suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 14/35^{ème} et d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet
- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 14/35^{ème} et d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet

Admission en non valeur

**Délibération
n° 2015.015**

Après avoir engagé des procédures non fructueuses, le Trésor Public propose d'inscrire en non-valeur les titres qui n'ont pas été honorés concernant la cantine pour un montant total de 179,90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inscrire à l'article 6541 l'ensemble des dépenses proposées.

Tenue du bureau de vote pour les élections législatives

Planning bureau de vote pour les élections législatives

	8h00 – 13h00	13h00 – 18h00
1^{er} Tour Dimanche 11 juin 2017	<u>M EQUHEY José</u> M HENIN Olivier Mme HAYE Laetitia M HENIN Laurent	<u>M DUVAL Marie-Joseph</u> M MOINET Laurent M MALLARD Jacques
2^{ème} Tour Dimanche 13 décembre 2015	<u>M HENIN Laurent</u> Mme PETIT Sophie Mme LAMER Josette	<u>M DUCLOS Emmanuel</u> M DUVAL Marie-Joseph Mme DEGUINE Sandrine

Divers

Monsieur Marie-Joseph Duval consulte le Conseil Municipal pour le choix des travaux d'accessibilité à réaliser au cimetière.

Monsieur le Maire annonce que l'ordre du jour est épuisé.
La séance est levée à 22h50

